

États Généraux de la Santé et de la Protection Sociale

sur placedelasante.fr

Communiqué
de presse

Ouverture des États généraux de la santé et de la protection sociale : une mobilisation collective pour préparer les prochaines échéances électorales

Paris, 17 novembre 2025

Ce lundi 17 novembre, les sept organisations co-porteuses de la démarche, la Mutualité Française, l'Association des Assureurs Mutualistes, la CFDT, la FEHAP, l'Uniopss, l'UNPS et l'Unsa ont donné le coup d'envoi des États généraux de la santé et de la protection sociale. Inédit par son envergure, ce dispositif à l'initiative de la société civile et apartisan, invite les citoyennes et citoyens, ainsi que les professionnels de santé et de l'accompagnement, à s'exprimer sur notre système de santé et de protection sociale en vue de le réformer. La première phase de consultation servira à la co-construction de propositions concrètes et systémiques à porter dans le débat public jusqu'aux prochaines échéances électorales.

Donner un nouveau souffle à notre modèle social

Notre système a permis de formidables progrès, par exemple en matière de mortalité infantile, de lutte contre les exclusions ou d'espérance de vie. Pourtant, après 80 ans d'existence, 82% des Français pensent qu'il deviendra plus inégalitaire à l'avenir*. « Déficitaire », « fragilisé », tels sont ainsi les principaux qualificatifs qui lui sont associés et il se trouve désormais à la croisée des chemins.

C'est pourquoi sept acteurs majeurs de la société civile prennent aujourd'hui l'initiative d'organiser les États généraux de la santé et de la protection sociale, pour redonner la parole à la fois aux citoyens et citoyennes, aux professionnels de santé, aux acteurs du

soin et de l'accompagnement, aux partenaires sociaux, aux représentants des patients et des usagers ainsi qu'aux représentants des collectivités. Une démarche inédite par son ampleur sur le thème de la santé et de la protection sociale à l'heure où le débat public permet difficilement d'avoir une vision de long terme pourtant essentielle sur ces sujets.

En faisant de la santé et de la protection sociale une priorité du débat public, et afin de sortir du prisme réducteur de la seule approche budgétaire, ces Etats généraux ont l'ambition d'impulser une dynamique nouvelle et fédératrice qui remobilise l'ensemble de la société autour des finalités de notre système de solidarité. Ils s'inscrivent ainsi dans une logique au service de l'intérêt général, la santé et la protection sociale étant l'affaire de tous.

82% des Français pensent que pour identifier leurs besoins et attentes en matière de santé et de protection sociale, il faudrait tout simplement consulter directement les citoyens*.

Ni tabou ni totem

Les travaux se veulent larges et aborderont donc, à différentes étapes de la démarche, le grand âge, la prévention, le handicap, la santé au travail, la gouvernance, le financement, la santé mentale, la petite enfance, l'innovation numérique, l'accès effectif aux soins autant que la répartition des responsabilités entre public, privé à but lucratif et non lucratif. Tous les sujets seront mis en débat, sans tabou ni totem.

Les grandes phases

Les Etats généraux de la santé et de la protection sociale s'articuleront en trois phases :

1. Une phase consultative qui débute ce jour : du 17 novembre 2025 au 17 février 2026, sur tout le territoire français, incluant les Outre-Mer, les citoyens et les professionnels de santé et de l'accompagnement sont invités à participer à la consultation disponible en ligne et sans inscription sur www.placedelasante.fr. Cette consultation numérique fera l'objet d'une restitution fin février 2026.
2. S'appuyant sur les contributions recueillies en ligne - constats, priorités, intuitions -, une phase de co-construction (mars - juillet 2026) permettra de formaliser des solutions pour contribuer à la rénovation du système dans sa globalité. Pour favoriser l'émergence de celles-ci, cette phase sera composée d'ateliers en régions, de groupes de travail nationaux et d'une convention démocratique.
3. Le dispositif se terminera par une phase de convergence (juillet - novembre 2026) permettant d'aboutir, lors d'un forum national, à une liste de propositions concrètes et utiles au débat public alors que 83% des Français assurent que les propositions que feront les candidats à la présidentielle dans ce domaine auront un impact important sur leur vote*.



Un pilotage collégial et démocratique

Afin d'assurer la robustesse et la collégialité de la démarche, les Etats généraux de la santé et de la protection sociale sont pilotés par le collectif des sept partenaires co-porteurs selon un principe démocratique.

Les professeurs Agnès Buzyn et Antoine Flahault, garants des Etats généraux de la santé et de la protection sociale, veilleront quant à eux à la transparence et à l'intégrité du processus.

*Sondage Odoxa réalisé pour Les États généraux de la santé et de la protection sociale, 5 novembre 2025

Les États généraux de la santé et de la protection sociale en un clin d'œil



→ QUOI ?

Accès aux soins, grand âge, déserts médicaux, prévention, handicap, financement, etc. Des États généraux, ouverts à tous, pour débattre de toutes les questions et y trouver des réponses !

→ POURQUOI ?

Pour inventer ensemble un modèle de protection sociale à la hauteur des défis de demain.

→ POUR QUI ?

Pour tout le monde car la santé est un bien commun et la protection sociale notre affaire à toutes et tous.

→ COMMENT ?

En lançant une démarche démocratique, partenariale, ancrée dans les territoires et dans la durée.

Téléchargez le dossier de presse complet

